



Conseil d'Administration du 27 novembre 2017

Résolution n° 2017/17 – CA

« Grands itinérances alpines au cœur des Ecrins »

Le Conseil d'administration,

Vu le rapport présenté par le directeur,

- approuve le projet «**Grands itinérances alpines au cœur des Ecrins**» qui répond aux objectifs de l'axe 4 « Pour l'accueil du public et la découverte du territoire » de la charte du parc national des Ecrins.
- approuve le calendrier de réalisation du projet : 1<sup>er</sup> janvier 2018 – 31 décembre 2020,
- approuve le plan de financement du projet :

Ressources	Montants (€)	%
Aides publiques		
FEDER POIA	443 080,00	50 %
FNADT (CIMA)	88 616,00	10 %
Région Provence-Alpes-Côte d'Azur	88 616,00	10 %
Sous-total des aides publiques	620 312,00	70 %
Auto-financement PNE	265 847,00	30 %
Total TTC	886 159,00	100 %

- sollicite une aide financière
  - de 443 080 € auprès de la Région PACA en tant qu'autorité de gestion du FEDER POIA,
  - de 88 616 € auprès de l'État (FNADT-CIMA) en 3 fois (40 623 € en 2018, 26 126 € en 2019 et 21 867 € en 2020),
  - de 88 616 € auprès de la Région PACA - service montagne en 3 fois (40 623 € en 2018, 26 126 € en 2019 et 21 867 € en 2020),
- Autorise le directeur à déposer les demandes de financement et toutes pièces nécessaires à l'instruction du dossier.

Le Président

Bernard HERITIER

Le Directeur

Pierre COMMENVILLE